

Serving all of Manitoba Au service de tous les Manitobains

# ENTREPRISES AUTOCHTONES

**GUIDE** 

MISE À JOUR: Juillet 2021

# PRÊTS AUX ENTREPRISES, GARANTIES ET SUBVENTIONS

## Arts autochtones – Programmes de subventions

Le Bureau des arts autochtones s'engage à veiller à ce que les programmes et services du Conseil des arts répondent le mieux possible aux besoins des communautés artistiques des Premières nations, des Inuits et des Métis au Canada. Il offre une vaste gamme de subventions et de services aux artistes professionnels canadiens ainsi qu'aux organismes canadiens voués aux arts.

Contact: Arts autochtones – Programmes de subventions

Conseil des arts du Canada Sans frais: 1.800.263.5588

## Banque de développement du Canada (BDC) – Services bancaires aux Autochtones

Les Services bancaires aux Autochtones de la BDC offrent des solutions personnalisées souples et à long terme spécifiquement conçues à l'intention des entrepreneurs autochtones. La BDC participe aussi à des activités et des initiatives qui peuvent s'avérer utiles pour les entrepreneurs autochtones.

Contact: <u>Services bancaires aux Autochtones</u>

Banque de développement du Canada (BDC)

Sans frais: 1.877.232.2269

#### **Business Contribution Fund**

Le Business Contribution Fund (BCF) accorde des contributions non remboursables aux entreprises autochtones manitobaines admissibles. Ces fonds peuvent être consacrés au démarrage ou à l'expansion d'une entreprise ou, encore, à l'acquisition d'une entreprise viable.

Contact : Demandeurs des Premières Nations :

Voir First Peoples Economic Growth Fund Inc.

Demandeurs Métis, d'ascendance indienne non-inscrits ou Inuits :

Voir Louis Riel Capital Corporation.

## Fonds de développement économique local

Le Fonds de développement économique local (CEDF) est conçu pour fournir de l'aide financière aux peuples autochtones pour le démarrage ou l'expansion de petites et moyennes entreprises situées dans le nord du Manitoba ou au nord de la limite sud du township 21, en conjonction avec l'aide financière fédérale. Le CEDF est une société d'État provinciale.

Contact: Fonds de développement économique local

15 Moak Cres.

Thompson MB R8N 2B8 Téléphone : 204.778.4138 Sans frais : 1.800.561.4315 Télécopieur : 204.778.4313

#### Programme de développement des collectivités

Il existe 16 sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) établies dans les régions rurales et le nord du Manitoba. L'objectif de chacune de ces SADC est de venir en aide aux collectivités dans leur région afin d'accroître leur potentiel économique en accordant des prêts aux entreprises pouvant aller jusqu'à 150 000 \$ et en contribuant au développement commercial et communautaire.

Contact : <u>Programme de développement des collectivités</u>

Sans frais: 1.888.303.2232

## First Peoples Economic Growth Fund Inc.

Le First Peoples Economic Growth Fund Inc. (FPEGF) offre divers programmes de financement et de soutien aux nouveaux entrepreneurs manitobains des Premières Nations, aux membres de cette communauté qui sont déjà en affaires et aux entreprises situées en territoire des Premières Nations. Voir aussi Business Contribution Fund.

Contact: First Peoples Economic Growth Fund Inc.

1075, av. Portage, bureau 102 Winnipeg MB R3G 0R8 Téléphone : 204.942.6026 Sans frais : 1.888.942.6026

Courriel: info@firstpeoplesfund.ca

## **Louis Riel Capital Corporation**

La Louis Riel Capital Corporation (LRCC) finance le démarrage, l'acquisition et/ou l'expansion de petites entreprises viables basées au Manitoba et propriété de Métis et d'Indiens non inscrits. Voir aussi Business Contribution Fund.

Contact: Louis Riel Capital Corporation

150, av. Henry, bureau 340 Winnipeg MB R3B 0J7 Téléphone : 204.589.0772 Sans frais : 1.800.387.6004 Télécopieur : 204.589.0791 Courriel : info@lrcc.mb.ca

# Metis Economic Development Fund

Le Metis Economic Development Fund (MEDF) stimule les activités de développement économique des peuples Métis du Manitoba en fournissant des capitaux aux entreprises sous contrôle de Métis. Le fonds accorde jusqu'à 500 000 \$ en capitaux aux entreprises constituées en sociétés, détenues et gérées par un Métis du Manitoba.

Contact: Metis Economic Development Fund

150 av. Henry, bureau 340 Winnipeg MB R3B 0J7 Téléphone : 204.589.0772 Sans frais : 1.800.387.6004 Télécopieur : 204.589.0791 Courriel : info@medf.ca

#### Tribal Wi-Chi-Way-Win Capital Corporation

La Tribal Wi-Chi-Way-Win Capital Corporation (TWCC) accorde des prêts pour l'établissement, l'expansion ou la diversification d'entreprises autochtones autonomes du Manitoba.

Contact: Tribal Wi-Chi-Way-Win Capital Corporation

419, av. Notre Dame Winnipeg MB R3B 1R3 Téléphone : 204.943.0888

Numéro sans frais : 1.800.568.8488 Courriel : info@twcc.manitoba.ca

## Futurepreneur Canada – Programmes pour la communauté autochtone

Futurpreneur Canada soutient les entrepreneur-e-s autochtones âgés de 18 à 39 ans en les aidant à lancer leur propre entreprise. Avec une offre de financement pouvant atteindre jusqu'à 60000 \$\*, l'expertise d'un-e mentor-e pendant une période pouvant aller jusqu'à deux ans, ainsi que l'accès à des ressources, nous sommes là pour aider les jeunes entrepreneur-e-s à donner vie à leur plan d'affaires.

Contact: <u>Futurepreneur Canada</u>

Noah Wilson

Responsable développement commercial - Jeunes entrepreneurs autochtones

Téléphone: 204-292-8158

Courriel: <a href="mailto:nwilson@futurpreneur.ca">nwilson@futurpreneur.ca</a>

#### **SERVICES AUX ENTREPRISES**

## **Indigenous Business Development Services**

L'Indigenous Business Development Services (IBDS) s'est engagé à fournir à la communauté d'affaires autochtone un vaste éventail de renseignements à jour et pertinents sur les services, les programmes et les règlements gouvernementaux.

L'ABSN commandite aussi un concours annuel de plans d'affaires dont les gagnants se méritent la somme de 5 000 \$ pour démarrer leur entreprise.

Contact: Indigenous Business Development Services (IBDS)

Programme de développement des collectivités du Manitoba

Téléphone : 204.944.8438 Courriel : rbaker@cfmanitoba.ca

#### Chambre de commerce autochtone

La Chambre de commerce autochtone est un organisme bénévole du milieu des affaires qui tend à améliorer les affaires et à renforcer la communauté. Elle travaille dans le but d'accroître la richesse en facilitant la croissance des entreprises déjà établies et la création de nouvelles entreprises.

Contact: Chambre de commerce autochtone

Téléphone: 204.237.9359

## Conseil canadien pour le commerce autochtone

Les programmes et services du Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCAB) appuient les entrepreneurs autochtones par l'entremise de stages d'éducation (soutien financier pour les étudiants du secondaire et du postsecondaire), en contribuant à l'expansion des entreprises (mentorat avec des professionnels chevronnés) et en soulignant les efforts de leadership (reconnaissance des personnes pour l'ensemble de leurs réalisations).

Contact: Conseil canadien pour le commerce autochtone

Téléphone : 416.961.8663 Courriel : info@ccab.com

# **DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES**

#### **SACO**

Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) est un organisme sans but lucratif qui œuvre dans les secteurs de la planification stratégique, de l'expansion des entreprises, de la comptabilité et des finances, du développement organisationnel, de la gouvernance, de la production et des opérations.

Contact: SACO

Sans frais: 1.800.268.9052 Courriel: info@saco-ceso.com

## Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

Ce programme permet aux entreprises autochtones de participer davantage aux occasions de marchés des ministères et des organismes gouvernementaux. Les entreprises autochtones doivent s'inscrire au service de Données d'inscription des fournisseurs ou communiquer avec la ligne d'information au numéro 1.800.811.1148.

https://achatsetventes.gc.ca/pour-les-entreprises/vendre-au-gouvernement-du-canada/s-inscrire-comme-fournisseur

Contact: Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA)

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC)

Sans frais: 1.800.400.7677

Courriel: saea-psab@aadnc-aandc.gc.ca

## **FISCALITÉ**

# Renseignements fiscaux à l'intention des peuples autochtones

L'Agence du revenu du Canada (ARC) fournit aux entrepreneurs autochtones des renseignements sur les avantages fiscaux et les exigences qui s'appliquent à leur situation. Les peuples autochtones sont soumis aux mêmes règles fiscales que le reste des résidents canadiens, à moins que leur revenu ne soit a dmissible à une exonération d'impôt en vertu de l'article 87 de la Loi sur les Indiens.

Contact: Renseignements fiscaux à l'intention des peuples autochtones

Agence du revenu du Canada (ARC)

Sans frais: 1.800.959.8281

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le World Trade Centre Winnipeg : 204.253.4888 | 1.800.665.2019 | info@wtcwinnipeg.com | wtcwinnipeg.com/fr

#### Avis au lecteur :

La personne, l'entreprise, la société en nom collectif ou la corporation (ci-après « le client ») reconnaît et comprend que le World Trade Centre Winnipeg ne fait aucune garantie, ni aucune déclaration quant à l'exactitude, la convenance ou l'applicabilité de l'information fournie dans le présent document et ne peut être tenu responsable de l'utilisation de cette information par le client et par toute tierce partie, et que le client est le seul responsable de l'interprétation, de l'utilisation et de l'application de cette information. Le présent guide vise uniquement à fournir de l'information de base. (Remarque : Les renseignements tels que les adresses, les numéros de téléphone et les sites Web peuvent changer sans préavis.)